

TAXI-COLLECTIF

Document à compléter seulement si vous n'êtes **pas en capacité d'utiliser les transports en commun** et que vous avez une notification « taxi-collectif » en cours de validité.

Date de validité de la notification « transport » de la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH (**si celle-ci n'est plus valable, faire une demande écrite auprès de la MDPH, située 38, rue Édouard Vaillant - CS 14233 - 37042 Tours Cedex 1, ou par mail info@mdph37.fr**)

Rappel : Pas de prise en charge pour les trajets en taxi-collectif inférieurs à 1,5 km dans l'agglomération tourangelle et à 500 m pour les trajets hors agglomération (www.mappy.fr) et **transmission obligatoire, chaque fin de mois, de vos états de présence.**

1/ ÉTUDIANT (à compléter en lettres majuscules) Sexe : F M

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél portable : Tél fixe : E-Mail :

2/ COORDONNÉES DE SECOURS

Ces coordonnées ne seront utilisées qu'en cas d'extrême urgence.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél portable : Lien de parenté :

3/ ÉTABLISSEMENT(S) UNIVERSITAIRE(S)

Nom de l'établissement universitaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Autre site à préciser si besoin :

Nom de l'établissement universitaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Aurez-vous cours le samedi : Oui Non Ne sais pas

Niveau d'étude à préciser :

4/ NATURE DU HANDICAP AFIN D'ADAPTER AU MIEUX LE SERVICE DE TRANSPORT

Moteur Mental Visuel Auditif Cognitif

Autre (à préciser) :

Matériel à transporter : Déambulateur Appareil respiratoire
 Fauteuil roulant → Manuel Electrique
 Autre (à préciser) :

Avez-vous un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ? Oui (Joindre une copie **uniquement** si celui-ci impacte les transports)
 Non

5/ CERTIFICATION SUR L'HONNEUR

Après avoir pris connaissance du règlement départemental pour le transport scolaire ou universitaire des élèves et étudiants en situation de handicap, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et demande à bénéficier d'un transport adapté.

6/ AUTORISATION DE PARTAGE D'INFORMATION

En cas de besoin, un échange d'informations pourra avoir lieu entre les différents interlocuteurs (MDPH, transporteur, Inspection Académique...) intervenant dans la prise en charge du transport.

À, le

Signature de l'étudiant majeur,

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 13 JUILLET 2018

Toute demande arrivée après cette date ne garantit pas une mise en place du transport pour le jour de la rentrée universitaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNÉ VOUS SERA RETOURNÉ